

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

06/07/2020

Dossier complet le :

06/07/2020

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

□□□□ □□□□ □□□□ □□□□□□

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

## 4.2 Objectifs du projet

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
<b>1</b>	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input type="checkbox"/>
<b>2</b>	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
<b>3</b>	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
<b>4</b>	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
<b>5</b>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
<b>6</b>	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature

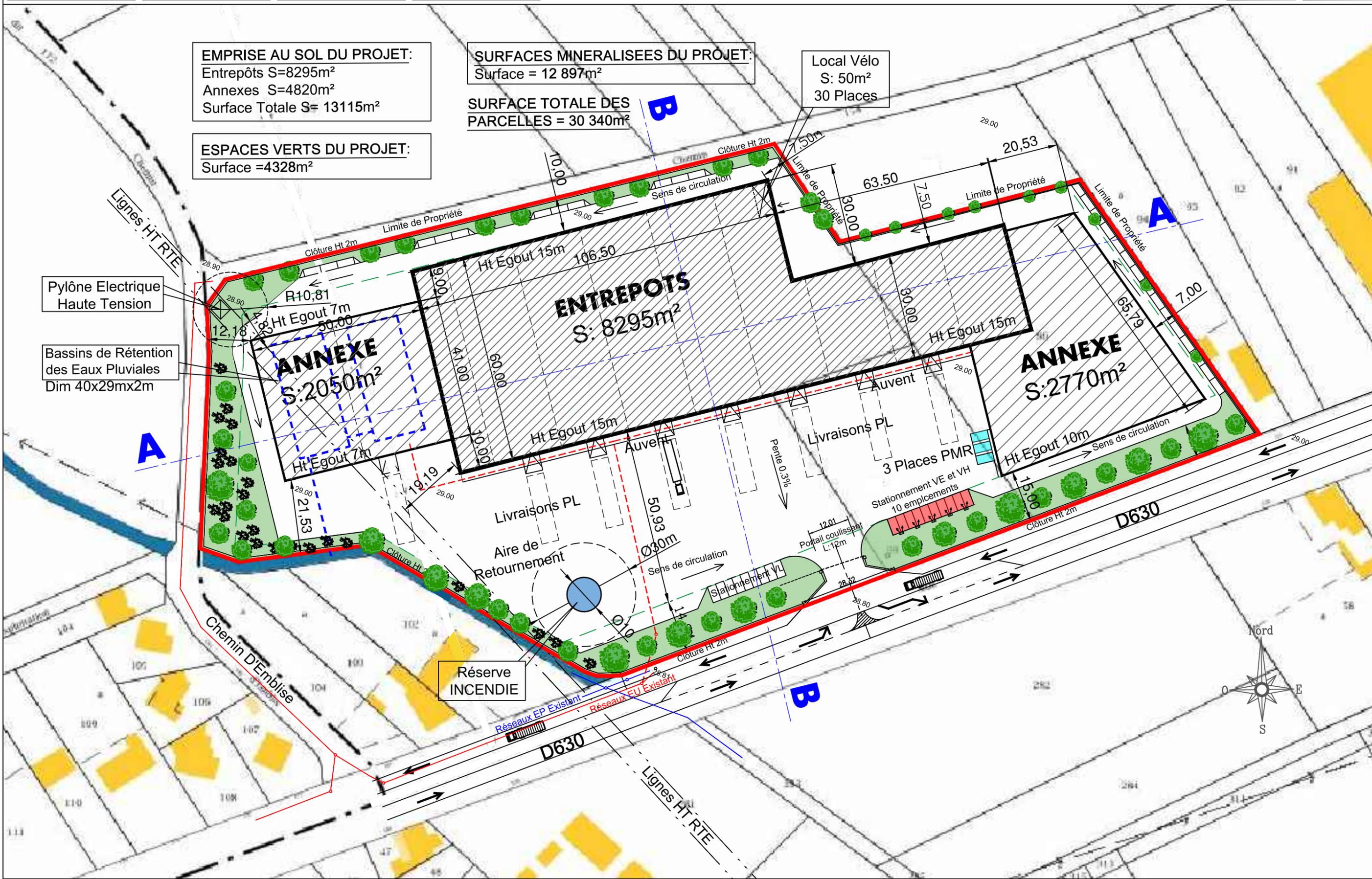
**EMPRISE AU SOL DU PROJET:**  
Entrepôts S=8295m<sup>2</sup>  
Annexes S=4820m<sup>2</sup>  
Surface Totale S= 13115m<sup>2</sup>

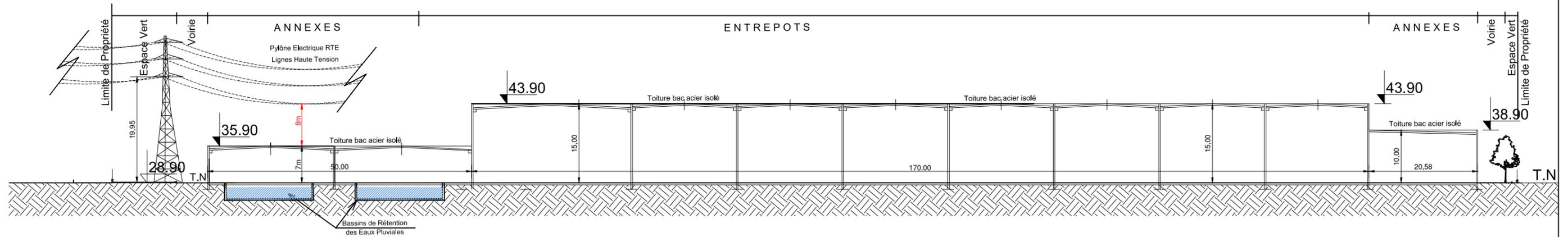
**ESPACES VERTS DU PROJET:**  
Surface =4328m<sup>2</sup>

**SURFACES MINERALISEES DU PROJET:**  
Surface = 12 897m<sup>2</sup>

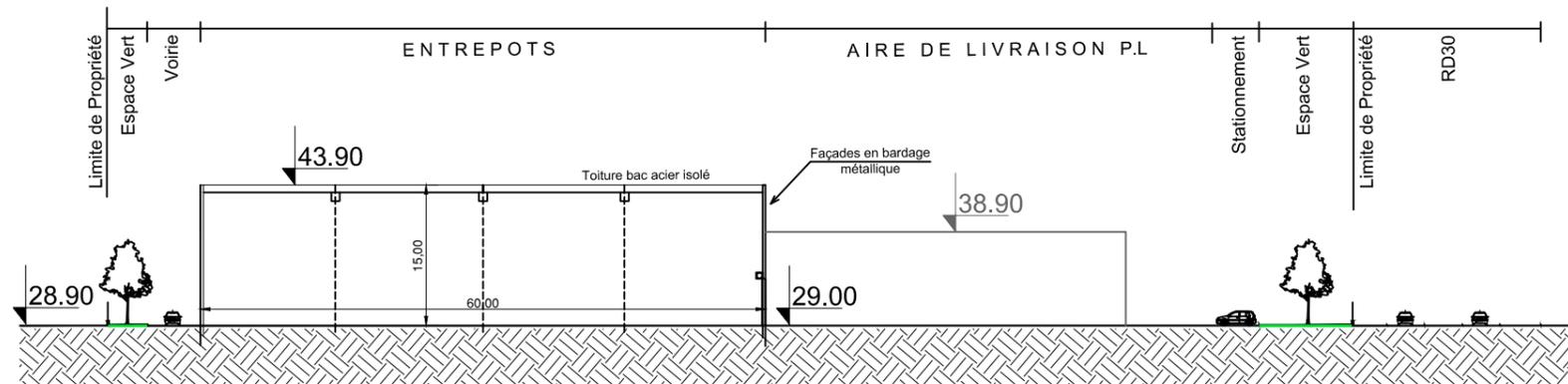
**SURFACE TOTALE DES  
PARCELLES = 30 340m<sup>2</sup>**

Local Vélo  
S: 50m<sup>2</sup>  
30 Places





COUPE AA



COUPE BB

Ensemble des Propriétaires  
des terrains cadastrés

ZB N° 96- 97 -98  
Surface Totale : 30 340m<sup>2</sup>

**Anne THESMAR**

Achitecte D.P.L.G  
17, Ave de Valombrese  
06100 NICE / 06.60.61.31.14  
annethesmar@sfr.fr

**TERRAINS**

Lieu dit MONSART  
59243 QUAROUBLE

**DESSCRIPTIF  
DU PROJET**

**PROJET**

JUIN 2020

**PC**

**4**

Indice C

## L'environnement

**La commune de QUAROUBLE s'étend dans la plaine agricole du Nord à proximité** de la ville de Valenciennes à l'Est, à trois kilomètres de la Belgique à l'Ouest et mitoyenne de la commune d'Onnaing où se sont implantées les usines Toyota, principale moteur de l'économie industrielle dans la région.

### Les infrastructures :

L'Ouest en Est, au nord de la zone, se trouve la voie ferrée et l'autoroute A2 qui relie la France à la Belgique. Entre les deux, la D50.

La zone est bordée au sud par la D630, la rue Jean Jaurès, équipée de tous les réseaux d'assainissement, Eau, Electricité, Téléphone.

Du Nord au Sud, en bordure ouest de la zone, une ligne à haute tension la traverse, limitant la hauteur des constructions à 8 mètres en dessous.

Un ancien pipe line traverse la zone du nord au sud, donnant l'obligation de le retirer pour rendre le terrain complètement constructible à son emplacement.

La limite ouest du terrain est bordée par le ruisseau de l'Aronville.

### L'occupation du sol proche :

Au nord de la rue Jean Jaurès, à l'est et jusqu'à l'intersection de la D50, la zone commerciale a implanté des gros volumes contenant les activités d'un Super Intermarché, Super Trafic, Chaussexpo, Supermarché Match.

De part et d'autre de la rue Jean Jaurès, s'est développé un habitat pavillonnaire.

## Le projet :

Les trois parcelles concernées par cette demande de Permis de Construire, sont situées dans la Zone d'activité industrielle et artisanale UEa du POS en vigueur de Quarouble.

Les propriétaires des parcelles ZB 96,97 et 98, se sont rapprochés pour formuler cette demande de Permis de Construire. En effet, le marché actuel est demandeur de gros volumes et nécessite de grandes surfaces aménageables.

L'objectif de ce permis de construire est de montrer aux éventuels aménageurs du secteur tertiaire, ce qui est possible de réaliser dans le cadre de ce périmètre.

Ensembles, elles constituent une surface aménageable de 30 340 m<sup>2</sup> soit une possibilité d'emprise au sol totale de 18 204 m<sup>2</sup> (60% de l'unité foncière) pour des bâtiments à usage d'entrepôts, la hauteur maximale des bâtiments ne devant pas dépasser les 15 mètres.

Selon les recommandations de la société TRAPIL, le **pipe line** traversant la zone du nord au sud et enterré à 0.80m dans le sol, sera supprimé rendant ainsi l'ensemble des terrains constructibles.

**Le bâtiment central** : 170 m de long, 60 et 30m de large, 15 m de haut présente une occupation du sol de 8295 m<sup>2</sup>.

C'est un volume conçu avec une structure métallique recouverte de bardage métallique de couleur gris foncé qui constitue ses quatre façades. De larges portes noires rythment la façade et permettent l'accès facile de cet entrepôt aux poids lourds. Ces accès sont protégés de la pluie et du soleil par un large auvent en porte à faux. L'éclairage de ce grand volume est zénithal.

**Les deux bâtiments annexes**, plus petits, encadrent le bâtiment central. Leurs emprises au sol sont respectivement de 2050 m<sup>2</sup> à l'Ouest et 2770 m<sup>2</sup> à l'Est. Leurs hauteurs sont de 7 et 10 m pour respecter une distance de 8 mètres minimum entre la ligne à haute tension et le bâti, conformément à la recommandation de RTE.

Le pylône est entouré d'espaces verts et à une distance de 10.80m du bâtiment annexe. Ils sont réalisés en béton de couleur blanche. Leur accès respectifs est facilité par une large porte de couleur rouge, identique en taille à celles du bâtiment central. La couleur rouge, employée ici par petites touches, rappelle le rouge des briques du nord.

L'éclairage de ces deux bâtiments est réalisé par de grandes ouvertures carrées en façade.

Cette différence de façade contraste avec l'architecture minimaliste des bardages métalliques du bâtiment central.

Le projet n'utilisera donc qu'une emprise au sol de 13115 m<sup>2</sup> sur les 18 204 m<sup>2</sup> autorisée par les 30 340 m<sup>2</sup>, soit 72% de la surface aménageable. L'activité d'ENTREPOS n'inclura pas les produits relevant de la rubrique ICPE afin de réduire l'impact dans le site de cette activité.

Seuls l'architecture et l'augmentation de la circulation des poids lourds auront un impact sur l'environnement.

### NOTA : RT 2012

Dérogation Suivant l'article R. 111-20 du code de la construction et de l'habitation et aux bâtiments et parties de bâtiment dont la température normale d'utilisation est inférieure ou égale à 12 °C.

Dans ce bâtiment à usage d'entrepôt et ses annexes, aucun système de chauffage n'est prévu dans le cadre de ce permis de construire. L'équipement ultérieur du local fera l'objet d'un dossier spécifique d'aménagement, élaboré par le futur propriétaire ou gérant de l'entrepôt.

Dans ce cas précis, l'application de la RT2012 ne s'applique pas.

### Les fondations :

Les fondations du projet de hangar seront de type superficiel par semelles filantes dans les « Limons de Plateau » ou de type semi-profond par puits isolés descendus dans les « Sables du Landénien ».

Le dallage sera réalisé avec une couche de forme dont l'épaisseur sera définie par l'étude géotechnique de projet.

L'étude géotechnique G2 AVP/PRO comportera la réalisation d'essais géotechniques in-situ (type pénétromètre dynamique, fouilles à la pelle mécanique) et d'essais en laboratoire pour caractériser les « Limon de Plateau » de surface et de définir les épaisseurs et la constitution des couches de forme sous dallage.

### LES RESEAUX

**Les eaux pluviales** : Deux bassins de rétention des eaux pluviales sont prévus sous le bâtiment ouest, entre les travées des fondations. Toutes les eaux pluviales de la zone seront drainées (bâtiments et espaces minéralisées) vers ces bassins de rétention avant d'être reversées dans le Ruisseau de l'Aronville situé en bordure ouest de la zone. En amont, des bacs à hydrocarbures seront installés sur les zones extérieures, recevant les aires de stationnement des Poids Lourds et des VL.

Le volume des bassins sera défini selon la réglementation en vigueur de l'agglomération de Valenciennes. Le débit de sortie de ces bassins sera limité entre 3 et 5L/s M<sup>2</sup> imperméabilisé.

**Les Eaux Usées** : Les Eaux usées des bâtiments seront canalisées dans un réseau en PVC Ø200 enterré, et dirigées vers le réseau d'assainissement public situé à l'angle Sud-ouest de la zone d'aménagement. La canalisation sera branchée dans le regard EU existant.

**Défense Incendie** : Suivant les recommandations du SDIS, il nous est demandé de construire une cuve de réserve d'eau suffisamment importante pour couvrir les besoins d'eau en cas d'incendie. Il est prévu de construire une cuve hors sol d'une emprise de 10m de diamètre et d'une hauteur à définir selon les prescriptions des services compétents.

**Hydrogéologie** : Des essais d'infiltration seront réalisés dans les fouilles à la pelle mécanique pour caractériser la perméabilité des « Limons de Plateau » et définir les dimensions des dispositifs d'infiltration des eaux pluviales.

**La circulation** : présente une superficie de 12 897 m<sup>2</sup>

La zone est directement accessible par la Rue Jean Jaurès.

Les trois bâtiments sont placés au nord, au fond du terrain, afin de dégager une surface maximale pour les manœuvres des poids lourds. Ceux-ci peuvent stationner perpendiculairement au bâtiment central, face aux 7 portes d'accès aux entrepôts. Une aire de retournement de 30 m de diamètre a été mise en place.

Au centre, le bassin de réserve d'eau hors sol a été placé sur la recommandation des pompiers.

Dans le cadre de la **lutte contre les incendies**, les bornes d'incendies sont placées à une distance inférieure à 100m des bâtiments. Une voie de circulation contourne les bâtiments. Toutes les façades des bâtiments seront coupe-feu et les espaces permettant la mise en station des échelles de pompier nombreux.

Les parkings automobiles, au nombre de 45, dont 3 places PMR, 10 places VE / VH sont proches de l'accès de la rue Jean Jaurès et le long de la voie de circulation entourant le bâti. Le local vélo d'une surface de 50 m<sup>2</sup> est situé à l'intérieur du grand entrepôt pouvant contenir 30 vélos.

### Les espaces verts :

Ils présentent une superficie de : 4 328 m<sup>2</sup>

**Création d'une allée d'arbres de hautes tiges Rue Jean Jaurès** :

Comme prévu au règlement de POS, une bande enherbée de 10m de large, longe la rue Jean Jaurès. Cette bande verte sera renforcée par la plantation d'arbrisseaux et d'une rangée d'arbres de haute tige d'essences locales tout le long de la rue. Cet espace vert, tampon entre la rue Jean Jaurès et la zone d'activité, apportera un réel embellissement à la rue.

**Renforcement de la végétation le long du Ruisseau de l'Aronville** :

L'objectif est de séparer la zone industrielle des habitations pavillonnaires située à l'Ouest et de mettre en place un signal végétal conséquent, marquant et embellissant le début de l'opération.

Ainsi, est prévue l'implantation d'un bosquet d'arbres à hautes tiges renforcé par des arbrisseaux le long du Chemin d'Emblise et du Ruisseau d'Aronville.

Au Nord et à l'Est, des arbres à hautes tiges seront plantés régulièrement en limite de propriété entre les places de parking.

Ensemble des Propriétaires  
des terrains cadastrés

ZB N° 96- 97 -98  
Surface Totale : 30 340m<sup>2</sup>

Anne THESMAR

Achitecte D.P.L.G  
17, Ave de Valombrese  
06100 NICE / 06.60.61.31.14  
annethesmar@sfr.fr

TERRAINS

Lieu dit MONSART  
59243 QUAROUBLE

FACADES  
EST & OUEST  
SUD & NORD  
Echelle 1/750

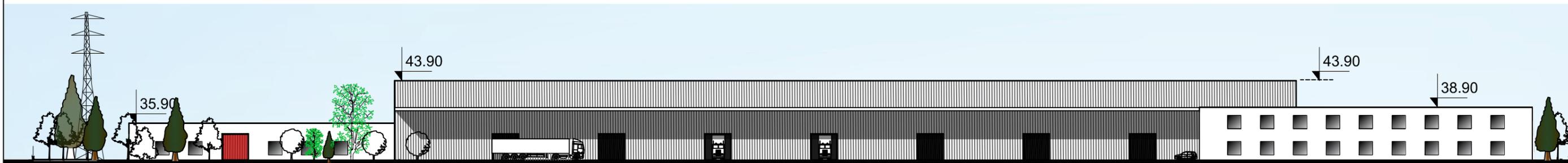
PROJET

JUIN 2020

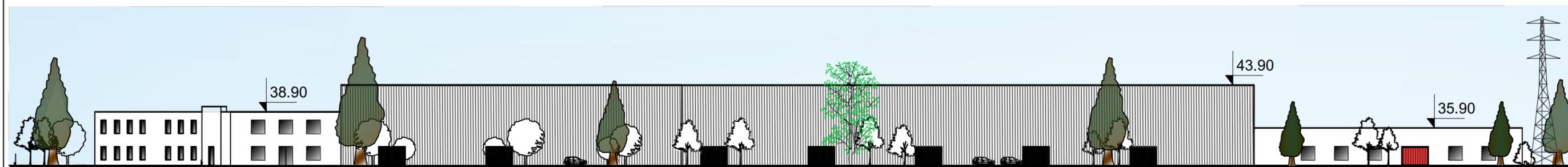
PC

5

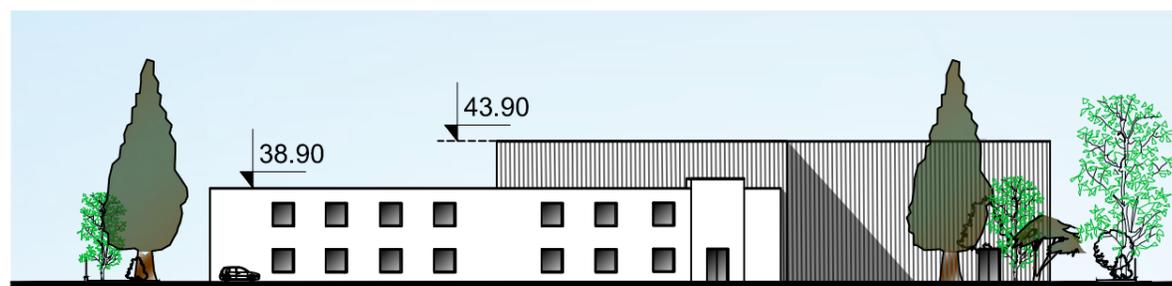
Indice C



FACADE SUD



FACADE NORD



FACADE EST



FACADE OUEST

Ensemble des Propriétaires  
des terrains cadastrés

ZB N° 96- 97 -98  
Surface Totale : 30 340m<sup>2</sup>

**Anne THESMAR**  
Architecte D.P.L.G  
17, Ave de Valombrose  
06100 NICE / 06.60.61.31.14  
annethesmar@sfr.fr

TERRAINS

Lieu dit MONSART  
59243 QUAROUBLE

INSERTION  
DANS LE SITE

PROJET

JUIN 2020

PC

**6**

Indice C



Photo 1



Photo 4



Photo 5



Photo 2



Photo 3



Vue Aérienne

